Chargé-e de projet du suivi de l'équilibre des filières (H/F)

QUI SOMMES NOUS ?

L'**Autorité nationale des jeux** (ANJ) est une autorité administrative indépendante qui régule les jeux et paris autorisés en ligne, en points de vente et dans les hippodromes. Elle contrôle la politique de jeu responsable des casinos. Elle s'assure que les opérateurs autorisés à exercer sur le marché français respectent leurs obligations. Elle protège les joueurs et leur propose des services. Elle veille à ce que l'offre de jeu légale proposée soit intègre et récréative. Elle combat les sites illégaux, le blanchiment de capitaux et participe, dans la mesure de ses compétences à la lutte contre les manipulations sportives. Elle travaille en étroite coopération avec ses homologues européens et internationaux. Elle compte 59 collaborateurs et dispose d'un budget annuel d'un montant de 8 millions d'euros.

QUELLE EST VOTRE FUTURE EQUIPE ?

La **direction des marchés, de la conformité et de la protection des joueurs** analyse la situation économique des opérateurs de jeux et du marché. Elle est chargée d'analyser les données de marché transmises par les opérateurs, de réaliser la veille sur l'innovation en matière de jeux et d'accompagner le traitement des problématiques économiques, commerciales et fiscales du secteur. Elle veille également à la prise en compte de l'objectif d'exploitation équilibrée des différents types de jeux. Elle traite les sujets relatifs à la prévention du jeu problématique et à la protection des mineurs. A ce titre, elle évalue les politiques et plans d'actions mis en place par les opérateurs de jeux d'argent, les accompagne dans leur mise en conformité et peut ainsi leur adresser des prescriptions, notamment en matière de stratégie promotionnelle. Elle gère le fichier des interdits de jeux et assure le suivi des demandes des joueurs.

LE POSTE

Sous l'autorité du directeur, le/la **chargé-e de projet du suivi de l'équilibre des filières** assure la réalisation des travaux relatifs à l'exploitation équilibrée des différents types de jeu afin d'éviter toute déstabilisation économique des filières concernées. Cette personne sera notamment chargée des activités suivantes :

- Produire des notes et études sur la définition des filières, la substituabilité entre les différents jeux d'argent et les risques de déstabilisation économique ;
- Analyser les données sur le marché et le comportement des joueurs ;
- Coordonner les travaux avec les autres directions de l'Autorité ;
- Produire un modèle permettant d'estimer a priori la substituabilité entre les différents types de jeux ;
- Travailler avec des partenaires extérieurs pour produire des études, statistiques ou enquêtes sur le marché des jeux d'argent ;
- Organiser des échanges avec les acteurs du secteur sur l'équilibre des filières.

En fonction des besoins, le/la chargé-e de projet du suivi de l'équilibre des filières sera appelé(e) à participer à d'autres actions conduites au sein de la direction.

QUI ETES-VOUS ?

- Diplômé d'un master en économie ;
- Une expérience dans le domaine des jeux d'argent serait un plus ;
- Qualités d'expression écrite et orale ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Méthode et rigueur ;
- Esprit d'équipe ;
- Dynamisme.

STATUT ET CANDIDATURE

Agent contractuel de l'état recruté sur la base d'un contrat pour une durée de 2 ans.
Attention : Les agents publics sont soumis aux dispositions réglementaires en matière de déontologie. De plus, la réglementation interdit aux agents de l'Autorité d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.
Lieu de travail : 99-101 rue Leblanc, Paris 15
Les candidats souhaitant faire acte de candidature pour ce poste sont invités à adresser un CV et une lettre de motivation, sous la référence DMCP/CSSP à : recrutement@anj.fr
Date limite de candidature : **18 décembre 2020**

Retrouvez-nous sur : www.anj.fr &